

Reconstruction de la passerelle de Tusy avec le soutien de la Mobilière

La Mobilière a fait un don de 40 000 francs à la commune de Corsier-sur-Vevey à travers son « Fonds Mobilière ponts et passerelles ». Ce montant a été alloué à la réalisation de la nouvelle passerelle piétonne suspendue de Tusy, sur la Veveyse. Partenaire principal de Suisse Rando, la Mobilière aide à préserver la sécurité et l'attrait du réseau de chemins de randonnée pédestre.

Un glissement de terrain s'est produit en rive droite de la Veveyse en 2023 rendant impossible l'accès à la passerelle piétonne existante qui reliait En Moille-Saulaz (côté Corsier-sur-Vevey) et La Motte (côté Blonay - Saint-Légier). Devant l'impossibilité de rétablir le chemin d'accès au même endroit pour des raisons de stabilité du terrain et de sécurité pour les usagers, les deux communes ont opté pour la construction d'une nouvelle passerelle piétonne. La solution d'une passerelle suspendue s'est imposée au vu des difficultés d'accès.

Les communes de Corsier-sur-Vevey et Blonay - Saint-Légier à nouveau reliées

Michel Ceppi, municipal de la commune de Corsier-sur-Vevey, responsable des routes, chemins et forêts, commente : « Les communes de Corsier-sur-Vevey et Blonay - Saint-Légier remercient la Mobilière, ainsi que le Groupement Forestier de la Veveyse, de leur engagement en faveur de la reconstruction de la passerelle de Tusy, longue de 30 mètres. L'inauguration de cet ouvrage constitue un événement pour les amateurs de randonnée de la Riviera. Nos deux communes sont à nouveau reliées grâce à cette passerelle qui renforce l'attractivité de notre beau secteur ». Le Groupement Forestier de la Veveyse ainsi que la Mobilière ont versé chacun 40 000 francs pour ce projet.

Un partenariat de la Mobilière avec Suisse Rando au service de la collectivité

Elvis Ahmetovic, spécialiste prévoyance à l'agence générale Mobilière Riviera, explique : « En tant que coopérative, la Mobilière s'engage pour la société. À travers le Fonds ponts et passerelles, doté annuellement de 350 000 francs, nous aidons au remplacement et à la construction de ponts et passerelles renforçant ainsi la sécurité et l'attrait du réseau de chemins de randonnée pédestre. Nous contribuons également à protéger la population contre les dangers naturels qui, comme ici, endommagent les passerelles ».

Conformément à la devise du jubilé de l'assureur, « Ensemble, c'est mieux », les ponts contribuent au rapprochement des régions et des gens dans toutes les régions de Suisse. C'est le cas de la passerelle de Tusy qui permet à nouveau la liaison entre les deux communes.

L'engagement de la Mobilière en faveur de la société

En tant que coopérative, la Mobilière s'engage pour la société et pour la pérennité de la Suisse. Dans le cadre de son partenariat avec Suisse Rando, l'assureur contribue financièrement, par le biais du « Fonds Mobilière ponts et passerelles », à la rénovation et à la construction de tels ouvrages sur le réseau des chemins de randonnée pédestre.

La Mobilière célèbre cette année ses 200 ans d'existence, les 7 ans du Fonds ponts et passerelles et 100 projets de ponts soutenus à ce jour.

Pour en savoir plus sur l'engagement de la Mobilière chez Suisse Rando : [ici](#)



(Coupe du ruban par Mme Laura Ferilli, municipale à Blonay - Saint-Légier et Mme Arianne Rouge, syndique de Corsier-sur-Vevey)



(Merci à la Mobilière et au Groupement Forestier de la Veveyse pour leur précieux soutien –
de gauche à droite : Mme Laura Ferilli, municipale à Blonay - Saint-Légier ;
Mme Nicole Pointet, Présidente du Groupement Forestier de la Veveyse ;
Mme Arianne Rouge, syndique de Corsier-sur-Vevey)



(La passerelle achevée)

Crédit photos : Police Riviera (photo no 1) et Bureau technique intercommunal de Corsier-sur-Vevey (photos 2 et 3)

Renseignements : Commune de Corsier-sur-Vevey